

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°14 - SEPTEMBRE 2024

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

3 100

KITS DE BIENVENUE



ont été remis aux élèves de 6^e des collèges publics et privés des Ardennes quelques jours après leur rentrée scolaire. Ils sont composés d'un chèque d'une valeur de 40 € destiné à leur faciliter l'accès à la culture et à la pratique artistique, ainsi que d'un ensemble d'éléments de géométrie (règle, compas...). Cette action volontaire traduit l'implication du Conseil départemental pour l'épanouissement des collégiens ardennais.



LE COLLÉGIEN
au cœur de l'action départementale P.8

A l'occasion de la rentrée scolaire mais aussi tout au long de l'année, le Conseil départemental est aux côtés des collégiens dans le but d'améliorer leur cadre de vie et leur réussite.

ÉDITO



Les collèges sont l'une des compétences majeures du Département et l'exercer le mieux possible est un impératif, pour assurer aux 12 000 collégiens ardennais les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement. De l'avenir de notre jeunesse dépend aussi celui de tout notre territoire et des futurs habitants des Ardennes. Le Conseil départemental consacre ainsi des moyens substantiels à cette étape du parcours scolaire, au titre de l'accueil dans nos 34 collèges, des repas servis à 7 000 demi-pensionnaires et en s'appuyant sur 300 agents départementaux qui y assurent la maintenance et une restauration de qualité, grâce aux produits locaux et à 2 légumeries départementales.

La modernisation engagée depuis 2019 de tous les équipements informatiques, avec le déploiement de 3 300 ordinateurs neufs, a ainsi mobilisé 7,7 M€ de crédits

dont 2 M€ en 2024. Les travaux de rénovation du collège Rouget de Lisle pour 1 M€ et la restructuration complète du collège de Monthermé pour 15 M€ illustrent aussi notre volonté d'investir sur les bâtiments, pour un total de 8,3 M€ votés cette année. C'est aussi l'ouverture à la culture, au sport et à la citoyenneté de chaque collégien que nous assurons de manière volontaire avec différents dispositifs de soutien, comme le chèque culture et l'aide à la première licence sportive.

Mais la préoccupation grandissante porte sur le maintien de nos moyens d'agir, dans ce domaine comme dans d'autres aussi vitaux pour le quotidien des Ardennais. Avec 17 M€ de dépenses supplémentaires imposées par l'Etat et non compensées en 2024, après 14 M€ en 2023, les décisions prises au niveau national représentent en deux ans le coût de deux collèges neufs.

Alors que les Départements sont responsables de moins de 1% de la dette publique du pays, ils consacrent aujourd'hui 63% de leurs budgets aux dépenses sociales qu'ils ne maîtrisent pas. 70% de nos dépenses de fonctionnement nous sont imposées, faisant de nous des exécutants d'un Etat dans une situation critique.

De notre capacité future à maintenir les investissements indispensables et nos actions volontaires attendues par la population dépendra l'avenir de nombreux départements comme le nôtre.

Noël BOURGEOIS
Président
du Conseil Départemental

MUSÉE GUERRE ET PAIX : LE JEU VIDÉO À L'HONNEUR

Avec plus de 35 millions de « gamers » en France et même plus de 3,2 milliards dans le monde, il était temps que les lieux culturels s'interrogent sur la façon dont les jeux vidéo traitent de la mémoire collective et des grands conflits qui ont jalonné l'Histoire.

C'est tout le sens de l'exposition « Jeux de Guerre : jouer avec l'Histoire » qui accueille les visiteurs jusqu'au 31 décembre prochain au Musée Guerre et Paix à Novion-Porcien. Un projet conçu par le musée départemental ardennais en partenariat avec le Mémorial 14-18 Notre-Dame-de-Lorette, près de Lens, et l'ECPAD (Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense).

Comment peut-on convoquer la mémoire de la guerre pour en faire un objet de loisirs ? Peut-on et doit-on utiliser le jeu vidéo pour enseigner la Première Guerre mondiale ? Et comment concilier le côté fun du jeu et le respect de la mémoire ? Au cœur de l'atrium du Musée, images

d'archives, pièces de collection et visuels de jeux vidéo proposent donc au public de découvrir ce que le gaming a à dire et à montrer de la Première Guerre mondiale. Une exposition hors du commun, réunissant à la fois historiens spécialistes de la Grande Guerre, développeurs de jeux vidéo et joueurs à travers des témoignages vidéo.

« Ce projet inédit montre toute la valeur de notre travail au service de la transmission de notre Histoire et de notre mémoire collective », a souligné Nathalie Robcis, présidente de la Commission Éducation, Sport et Culture du CD08, au moment du lancement officiel.

UNE EXPOSITION QUI SE JOUE

« Jeux de Guerre », c'est aussi une exposition dont vous êtes le héros. A la fin de votre visite, une salle dédiée vous propose de tester une dizaine de jeux vidéo, dont les quatre qui sont présentés tout au long de l'exposition : *Soldats Inconnus*, *Battlefield 1*, *Verdun 1914-1918* et *Toy Soldiers*.



Autres temps forts :

-  **Commémoration du 11 novembre** : visite flash de l'exposition « Jeux de Guerre », atelier réalisation de maquette de biplan (4 € en supplément du prix d'entrée)
-  **Du 1^{er} au 31 décembre** : Noël à travers le temps et les guerres : livret de jeux remis aux plus jeunes pour une visite à réaliser en famille, décoration du Sapin de la Paix avec les enfants...
-  **Jusqu'au 31 décembre** : exposition temporaire « Parcours BD 2024 » : mise en valeur de 3 bandes dessinées et mini exposition sur l'élaboration d'une bande dessinée et des différentes étapes de création.

Musée Guerre et Paix à Novion-Porcien

 D'INFOS : www.guerreetpaix.fr - 03 24 72 69 50

VOIE VERTE SUD-ARDENNES : DE NOUVEAUX TRONÇONS OUVERTS

Le Conseil départemental termine d'aménager la Voie verte Sud-Ardenne, dont les premiers kilomètres avaient été ouverts au public en juin 2023.



Durant l'été, de nouvelles portions ont été finalisées :

- Pont-à-Bar ⇨ Hannogne-Saint-Martin
- Omicourt ⇨ Vendresse
- Château-Porcien ⇨ Blanzly La Salonnaise

Soit, en tout, 17 kilomètres supplémentaires, sur les 110 que compte l'itinéraire.

En parallèle, le Conseil départemental a installé tout au long du parcours des tables de pique-nique, des bancs et des arceaux pour vélos pour permettre aux utilisateurs de profiter d'une

pause, bien souvent ombragée. D'ici la fin de l'année, 17 aires de pique-nique et 37 bancs seront mis à disposition des usagers.

Il reste encore quelques kilomètres à réaliser entre Hannogne-Saint-Martin et Saint-Aignan, ainsi qu'autour de Vendresse, afin de boucler l'ensemble de l'itinéraire. Les travaux ont repris en septembre et devraient se terminer avant la fin de l'année.

Cofinancée par le Conseil départemental, les cinq intercommunalités traversées par le parcours, l'État, la Région et l'Europe (avec le financement du FEDER, Fonds Européen de Développement Régional), la création de la Voie verte Sud-Ardenne représente un investissement de 13 millions €.

En attendant, vous pouvez préparer votre parcours sur les Voies vertes Trans-Ardenne et Sud-Ardenne en vous rendant dans votre office de tourisme pour récupérer le guide des Voies vertes ou sur voiesvertes.cd08.fr

LE LABO FÊTE LA SCIENCE

Dans le cadre de la Fête de la Science qui se tiendra du 4 au 14 octobre, le Laboratoire départemental d'Analyses, situé à Hagnicourt, ouvrira ses portes au public et proposera des visites de ses installations et une présentation de ses activités, le mercredi 9 octobre après-midi et le samedi 12 octobre matin.

Pour rappel, le Laboratoire départemental accompagne des partenaires publics et privés : collectivités territoriales, éleveurs, particuliers, établissements recevant du public...

Son activité repose sur deux domaines d'intervention :

- le service Qualité de l'Eau et Prévention Légionelles (analyses de chimie et de microbiologie)
- le service Santé Animale et Valorisation des Élevages (sérologie et biologie vétérinaire).

Réservation obligatoire au 03 24 59 61 53.



LES BRÈVES

Découvrir et comprendre, avec les Archives départementales

Paléographie, conférences, aide à la recherche, exposition... le menu des activités culturelles de la saison 2024-2025 des Archives départementales s'annonce à nouveau copieux et passionnant.

Et si vous appreniez à décrypter la **lecture des écritures anciennes** ? C'est l'une des nombreuses activités gratuites qui rythment la nouvelle saison culturelle des Archives départementales. Des cours qui seront aussi l'occasion de découvrir des pans de l'histoire des Ardennes.

Un autre rendez-vous mensuel à ne pas manquer est la **découverte d'un nouveau document**, illustrant la diversité des fonds d'archives conservés. L'herbier d'un médecin, des correspondances sur la Résistance ou encore les plans des ardoisières de Fumay seront ainsi exposés.

Débutez une généalogie, retracez le parcours militaire de vos ancêtres... Voici quelques-uns des sujets des **ateliers d'aide à la recherche**, permettant de découvrir des documents susceptibles d'enrichir votre généalogie ou vos recherches historiques.

Une fois par mois, la Société d'Histoire des Ardennes vous invite aux incontournables « **Vendredis de l'Histoire** ». Des thèmes aussi hétéroclites que la mémoire paysanne du Moyen Âge ou la Libération des Ardennes seront abordés par des professeurs émérites ou historiens locaux.



DES COMTES DE RETHEL AUX PRINCES DE MONACO

Depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, et par les hasards des successions, le territoire de Reithel est étroitement lié à la Principauté de Monaco. Pour raconter cette histoire,

une exposition aura lieu du 7 mars au 8 juin 2025 au Musée de l'Ardenne. Parmi les pièces exceptionnelles, dont la plupart jamais montrées au public, seront exposées les lettres patentes du roi autorisant le changement de nom de Reithel en Mazarin et des exemplaires uniques de monnaies frappées par Charles de Gonzague.

Enfin, vous avez conservé des films amateurs dans vos tiroirs ? Les Archives départementales vous proposent de numériser gratuitement vos bobines de films témoignant d'événements familiaux et/ou relatifs à l'histoire de votre commune entre les années 1920 et 1980. Cette numérisation permettra la sauvegarde de ces films dont une copie sera conservée aux Archives.

Programme complet consultable sur www.cd08.fr et disponible aux Archives départementales (10, rue de la Porte de Bourgogne à Charleville-Mézières).

Tél. : 03.24.57.40.06

+ D'INFOS : archives.cd08.fr

La Libération des Ardennes en images

Pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de la Libération, les Archives départementales proposent une exposition inédite de photographies prises lors de la Libération des Ardennes (31 août – 8 septembre 1944).

Joie des civils accueillant les libérateurs américains, convois allemands battant en retraite, Résistants allant combattre les dernières troupes allemandes...

En puisant dans leur fonds iconographique, les Archives départementales, en partenariat avec Terres Ardennaises, ont mis en lumière des photographies d'une grande richesse, souvent prises sur le vif, lors de cette semaine décisive pour la Libération des Ardennes.

Exposition en accès libre jusqu'au 30 octobre dans le hall du cinéma Metropolis, à Charleville-Mézières.



Pumpkin Autumn Challenge

Livres, films, jeux... Cet automne, composez votre plus beau menu culturel ! Guimaise Terrier vous invite à concocter une « pile » d'œuvres thématiques et à les savourer jusqu'au 1^{er} décembre en les partageant sur les réseaux sociaux. Remplissez votre carnet de lecture ; si le challenge est validé, un titre honorifique vous sera décerné.

+ D'INFOS : bda.cd08.fr



Check up complet

Le CD08 a réalisé un diagnostic complet du pont de la Meuse situé à Monthermé. Cette opération d'envergure (250 000 €) a duré tout le mois de septembre. Il s'agissait notamment de vérifier la capacité portante de chaque tablier.



Appel à projets Interreg

Le deuxième appel à projets du programme de coopération transfrontalière Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen, qui couvre la période 2021/2027, est ouvert. Vous avez jusqu'au 30 octobre pour déposer votre projet.

+ D'INFOS : www.interreg-fwvl.eu/fr



On recrute !

REJOIGNEZ-NOUS

Avec près de **157 métiers**, le Conseil départemental propose des opportunités dans des domaines d'activité variés.

59 OFFRES DISPONIBLES
Éducateur au Foyer départemental de l'Enfance, **cuisiniers de collège** (Vouziers, Fumay, Vireux-Wallerand), **travailleurs sociaux** en aide éducative à domicile (Charleville-Mézières et Revin)...

À retrouver sur

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

26

ACTIVITÉS SPORTIVES

sont proposées à la Maison départementale des Sports, située à Bazeilles, pour cette saison 2024/2025. Disciplines de combat, arts martiaux, fitness, gymnastique, yoga, danse, multisports... il y en a pour tous les profils et tous les âges, dès 4 ans pour certaines disciplines. Afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer ces sports, de nombreux créneaux sont mis en place par les différents clubs et associations. A noter : le Conseil départemental édite chaque année un guide complet recensant les activités à la Maison départementale des Sports, avec les horaires, contacts et informations nécessaires pour s'engager dans une année sportive !

A retrouver www.cd08.fr

PERTE D'AUTONOMIE : LES AIDES DU CD08

Préservation de l'autonomie des personnes âgées du département, promotion du bien vieillir dans les Ardennes, aide au maintien à domicile : le Conseil départemental accompagne les personnes âgées. Pour celles qui ont besoin d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne, notamment à domicile, le CD08 verse l'APA, Allocation Personnalisée d'Autonomie. On vous explique comment.



Sur l'ensemble du territoire ardennais, 12 Maisons des Solidarités, ainsi que la Maison Départementale des Personnes Handicapées, sont à la disposition des Ardennais pour les informer sur les aides destinées aux personnes âgées et pour les aiguiller dans les démarches à effectuer pour y prétendre. De l'agent d'accueil au travailleur médico-social spécialisé, c'est toute une équipe de professionnels formés spécifiquement, qui est chargée de renseigner la personne et/ou son aidant, d'évaluer son besoin afin qu'elle puisse disposer de conseils et d'une prise en charge adaptée.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie, qui est financée par le Département, aide à payer une partie des dépenses nécessaires pour rester à domicile (APA à domicile).

Sont éligibles :

- les personnes de plus de 60 ans
- celles qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes courants de la vie quotidienne

Aucune condition de ressources n'est exigée. Le montant de l'APA est attribué en fonction d'un barème national. Toutefois, suivant les ressources du demandeur, le montant de l'APA diffère.

LA GRILLE AGGIR

C'est l'outil utilisé pour évaluer le niveau de perte d'autonomie d'une personne. À l'issue d'une visite à domicile qui sert d'évaluation, la personne se voit attribuer un GIR. Sont considérées comme les plus dépendantes et donc bénéficiaires de l'APA, les personnes entre GIR 1 et GIR 4.

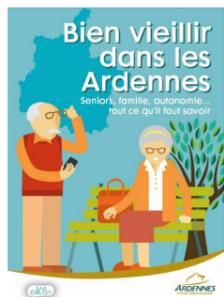
Différentes aides peuvent être financées dans le cadre de l'APA :

- **l'aide humaine** - un professionnel ou un proche de la personne- qui peut être soit directe (hygiène, habillage, déplacements...) soit indirecte (ménage, repas, courses...)
- **l'aide technique** : aménagement du logement, mise en place de la téléalarme...

+ D'INFOS : www.cd08.fr/allocation-personnalisee-autonomie

L'APA en établissement

L'APA concerne également les personnes âgées qui ne souhaitent plus rester chez elles. Dans ce cas, l'allocation aide à payer une partie du tarif dépendance de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dans lequel la personne est hébergée. En 2023, le Département a consacré à cette aide 11,4 millions €.



Dans ce guide, vous trouverez des informations et ressources pratiques sur les établissements, les aides à la vie quotidienne ou au logement, pour accompagner les séniors dans leurs démarches.

Disponible sur demande dans les Maisons des Solidarités ou sur cd08.fr

L'INFO GRAPHIQUE

APA à domicile : comment en bénéficier ?



À VOS CÔTÉS, AVEC LA PMI

Les bilans en école maternelle pour les enfants de 4 ans sont une priorité du service de PMI (Protection maternelle et infantile) du CD08. Environ 2 500 enfants sont vus dans ce cadre chaque année, soit 93% des enfants de 4 ans inscrits en école maternelle en 2023. Nous avons suivi une des infirmières-puéricultrices qui réalisent ces bilans.



« Il est super, ton bonhomme ! Et tes yeux voient très bien. Je vais écrire dans ton carnet de santé que tu grandis bien. »

Ce matin-là, à l'école de La Francheville, Amélie Vaireaux termine le bilan de santé d'un enfant de 3 ans et demi, en maternelle. La puéricultrice a tout « checké » : il entend bien, il articule bien, il sait enlever un vêtement tout seul, il va jouer dehors quand il fait beau, il se couche de bonne heure et il dort bien la nuit, il sait faire un carré, une croix, un triangle, il utilise le « je », il ne boit pas de sodas ou très peu, etc.

Au CD08, elles sont 25 comme Amélie, puéricultrices de PMI, à réaliser cette mission de prévention. Les bilans des enfants de 4 ans s'adressent à tous les enfants scolarisés. L'objectif est de suivre la croissance et le bon développement des petits. Les parents sont présents la majorité du temps, en tout cas la PMI le recommande car leur présence améliore l'efficacité des entretiens.

« Je peux être amenée à leur signaler un problème de vue, de poids ou de langage par exemple, explique Amélie. S'ils me disent que

leur enfant est suivi, tant mieux, mon travail s'arrête là. Sinon, mon rôle est de les orienter vers le professionnel adéquat. Et parfois, cela demande un peu de temps pour réussir à les convaincre de voir quelqu'un. Quand on est parent, on ne se rend pas toujours compte des problèmes de son enfant, parce qu'on y est habitué. Les problèmes de langage notamment, les parents s'y habituent, eux comprennent très bien ce que l'enfant leur dit. »

La puéricultrice pose une dernière question ; elle veut vérifier si l'enfant connaît les couleurs : « Il est où le vert, là, sur ce dessin ? ».

La réponse fuse, sur un ton bien décidé : « Y'a pas de vert ! C'est rose et gris ! ».

« L'important, c'est que l'enfant soit suivi. »

« J'adore cette mission, les enfants me font rire, sourit Amélie. Et c'est tellement riche ! On aborde beaucoup de sujets, donc on brasse énormément d'informations sur la santé, l'école, le domicile. Ça me permet

de donner aux parents des astuces, des conseils, et surtout donc, de les orienter vers un spécialiste si besoin. Notre but, c'est de prévenir, s'assurer que les éventuels problèmes sont pris en charge. Si l'enfant va bien, ça me va. Si, comme cela arrive parfois, des parents refusent que l'on voie leur enfant, je demande un certificat médical avec les tests ; l'important, c'est que l'enfant soit suivi. »

PRÉVENIR, PROTÉGER

Parfois, des choses graves peuvent sortir lors de ces entretiens. Comme cette fois où Amélie faisait le bilan d'une petite, seule avec elle. « Je commence toujours en me présentant, je dis aux enfants que je rencontre que je suis l'infirmière puéricultrice des enfants. Et là, tout de suite, la petite me dit : « Mon papa tape ma maman. Moi je pleure, ma grande sœur me dit « chut », on se cache sous le lit... ». Cela a donné lieu à une rencontre avec la maman, qui m'a raconté toutes les violences qu'elle subissait. Dans ces cas-là, notre mission prend tout son sens, évidemment, confie Amélie. On n'est plus dans la prévention, mais dans la protection de l'enfance. C'est dur, mais cela fait partie de notre métier. »

DEVENEZ ASSISTANT FAMILIAL

Toute l'année, le Conseil départemental recrute des assistants familiaux, agréés et formés par ses soins. Leurs missions : accompagner à leur domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans dans leur vie quotidienne et leurs prises en charge singulières, avec le soutien et l'appui des équipes de travailleurs sociaux présentes dans les Maisons de Solidarités.

Le rôle de l'assistant familial est primordial dans le dispositif de la protection de l'enfance du département où il exerce. En effet, il est au centre du projet de l'enfant accueilli, et participe au suivi et à l'accompagnement de l'enfant. Le placement familial est le premier mode d'accueil des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Dans les Ardennes, ils sont 289 à exercer ce métier si singulier, de plus en plus reconnu.

CRÉER DU LIEN

Pour favoriser leurs échanges et leur partage d'expérience, le Conseil départemental a mis en place, cette année, une Journée dédiée aux Assistants Familiaux des Ardennes. Pour cette première édition, l'événement s'est déroulé le 26 septembre dernier au Centre de Congrès des Vieilles-Forges. L'occasion pour eux de se rencontrer, d'accéder à des informations utiles ou encore d'assister à des conférences spécifiques sur les besoins de l'enfant. Autre action pour fédérer ces professionnels, une Gazette a été relancée en 2024. A travers ses 8

pages, elle permet de présenter les nouvelles recrues, de faire un point sur les évolutions de la législation sur le métier ou sur l'Aide Sociale à l'Enfance ou encore de donner la parole à un assistant familial.

Régulièrement, le CD08, à travers son service Accueil familial composé de 10 agents, veille au suivi, à la formation et à l'accompagnement de ces professionnels.

NOUS REJOINDRE

Vous souhaitez participer à cet accompagnement d'un enfant quel que soit son âge, vous avez un grand sens de l'observation, de l'écoute, de l'échange ? Vous êtes réactif, vous savez vous adapter, vous êtes respectueux des droits des enfants et vous avez matériellement la place pour les accueillir dans de bonnes conditions et en toute sécurité ?

Vous pouvez participer à une réunion d'informations organisée par la Protection Maternelle et Infantile afin d'affiner votre projet et de poser vos questions à des professionnels. En

deux heures, vous serez informé(e) sur les conditions requises pour obtenir l'agrément (maîtrise orale et écrite de la langue française, capacité de communication et de dialogue, conditions de logement...), mais également sur le rôle et les responsabilités de l'assistant familial.



Ce métier vous intéresse ?

Il vous suffit de compléter le formulaire présent sur :

www.cd08.fr

Rubrique "Travailler avec nous", "Devenir assistant familial".

➕ D'INFOS : 03 24 59 61 67

289

assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance des Ardennes.

565

enfants âgés de 0 à 21 ans grandissent et s'épanouissent dans ces familles d'accueil.

2 300

jours de formation sont dispensés chaque année par le service Accueil familial et la Direction des Ressources Humaines du CD08, pour permettre aux assistants familiaux d'exercer leur métier dans les meilleures conditions.

1 766 €

versés à l'assistant familial pour un enfant accueilli et accompagné. S'ajoutent à cette rémunération mensuelle l'entretien journalier de l'enfant et les dépenses relatives à ses besoins.

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public...

Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

● CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Châtel-Chéhéry** : 22 238 € pour des travaux sur la RD42
2. **Grandpré** : 10 284 € pour des travaux sur la RD946
3. **Grandpré/Senuc** : 10 648 € pour des travaux sur la RD6
4. **Hauviné/Cauroy** : 44 678 € pour des travaux sur la RD980
5. **Jonval** : 998 € pour des travaux sur la RD28
6. **Lametz** : 6 479 € pour des travaux sur la RD30
7. **Mars-sous-Bourq** : 13 091 € pour des travaux sur la RD21
8. **Saulces-Champenoises** : 317 729 € pour des travaux sur la RD25 (en direction de Menil-Annelle)
9. **Savigny-sur-Aisne** : 5 773 € pour des travaux sur la RD982 (secteur "Le Bagot")
10. **Séchault** : 27 024 € pour des travaux au carrefour entre les RD982 et RD6
11. **Sommerance** : 13 637 € pour des travaux sur la RD54
12. **Voncq** : 1 238 € à l'association Au Bonheur Du Val pour l'organisation du 3^e "Festi"VAL"

● CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

13. **Bogny-sur-Meuse** : 20 039 € au Centre socio-culturel Aymon Lire pour la mise en œuvre de L'Atelier (mobilisation de personnes éloignées de l'emploi dans des projets collectifs autour du travail du bois et de réalisations artistiques)
14. **Les Mazures** : 34 000 € au centre social Association Mazuroise d'Éducation et de Loisirs (AMEL)
15. **Monthermé** : 89 244 € pour des travaux sur la RD989

● CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

16. **Brévilley** : 3 749 € pour des travaux sur la RD119
17. **Carignan** : 8 583 € pour la mise en valeur de la chapelle de Wé (Contrats de Territoire)
30 000 € pour la rénovation d'une salle de sport (Contrats de Territoire)
11 802 € pour la création de trois aires de jeux (Contrats de Territoire)
18. **Margut** : 1 000 € à la CMF Ardenne (Confédération Musicale de France) pour l'organisation de son congrès départemental
19. **Mouzon** : 283 078 € pour des travaux sur la RD964

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

20. **Charleville-Mézières** : 2 000 € à l'AME (Animation Musique Enseignement) pour sa programmation 2024 de concerts en milieu rural "Les Beaux moments" sur l'ensemble du département
8 500 € à l'association Trapèze pour la 3^e édition de "Echappée Belle" sur le site de La Macérienne
4 000 € au Charleville-Mézières Athlétisme
34 000 € au centre social Manchester
23 000 € à l'épicerie solidaire Solicoeur
8 000 € au réseau CANOPÉ (actions éducatives numériques)
10 000 € au club de basketball l'Etoile de Charleville-Mézières (soutien exceptionnel)

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

20. **Charleville-Mézières** : 4 796 € à l'Ambassade des Confréries de l'Ardenne pour la 19^e édition du Festival des Confréries en Ardenne
32 500 € au club Charleville-Mézières Natation
21. **Damouzy** : 6 500 € à la Croix-Rouge française
22. **Nouzonville** : 1 500 € au club de gymnastique l'Effort de Nouzonville (fonctionnement + labélisation par le Réseau Sport Santé Bien-Être)
3 504 € pour des travaux sur la RD22c

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

20. **Charleville-Mézières** : 2 433 € à l'Orchestre d'Harmonie de Charleville-Mézières pour l'acquisition de matériel de musique et pour l'organisation de l'événement musical « Music'O Parc »
1 015 € à l'association Karlsstadt pour l'organisation du 6^e festival "Biergarten culturel"
1 910 € à la compagnie Bourrasques pour la création du spectacle "Nous ne sommes pas des animaux" et diffusion de la première représentation au théâtre
1 500 € à l'association Charleville Action Jazz (saison musicale de concerts 2024)
5 000 € à l'association Pirouettes pour sa programmation de diffusion et de médiation autour du spectacle vivant
500 € au club le Cercle d'Escrime (labélisation par le Réseau Sport Santé Bien-Être)
1 200 € au Comité départemental d'aviron pour l'organisation d'une régates interrégionale aux Vieilles-Forges

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

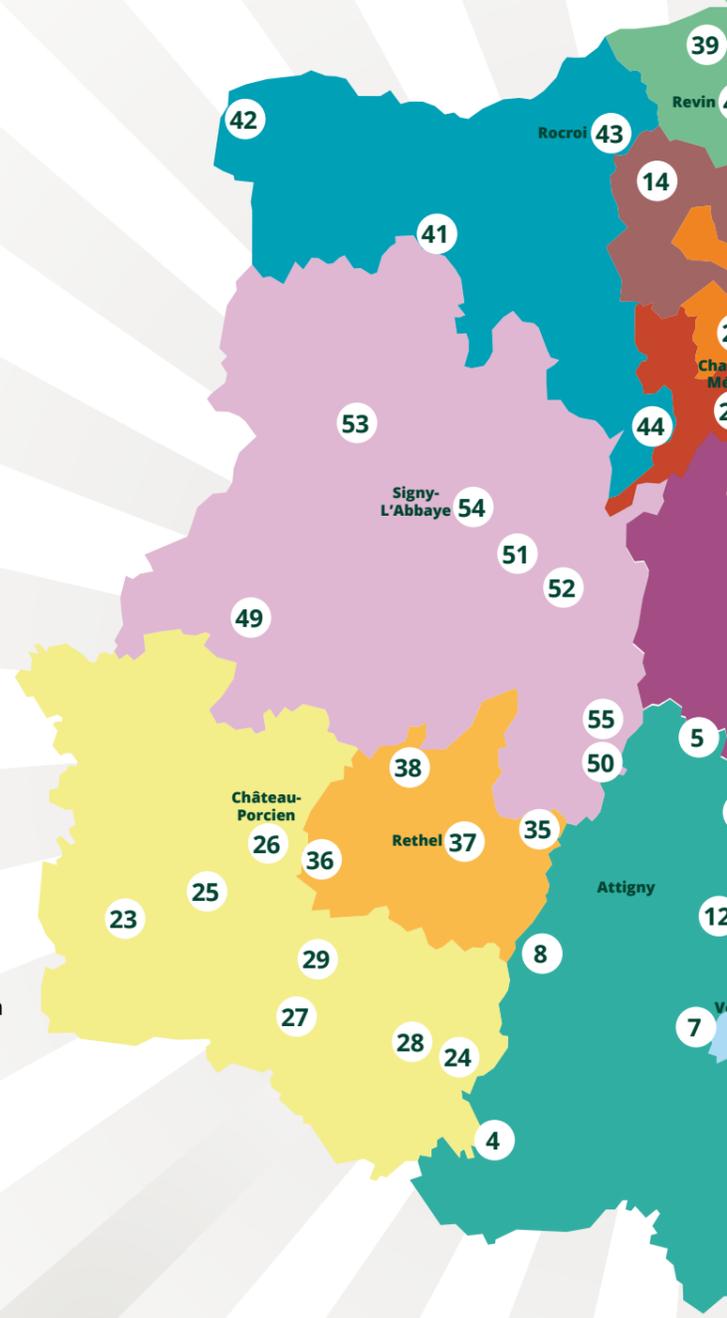
20. **Charleville-Mézières** : 70 000 € au club Flammes Carolo Basket Ardenne (soutien exceptionnel)
2 000 € à la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole pour le financement d'un poste d'Intervenant Social en Commissariat

● CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

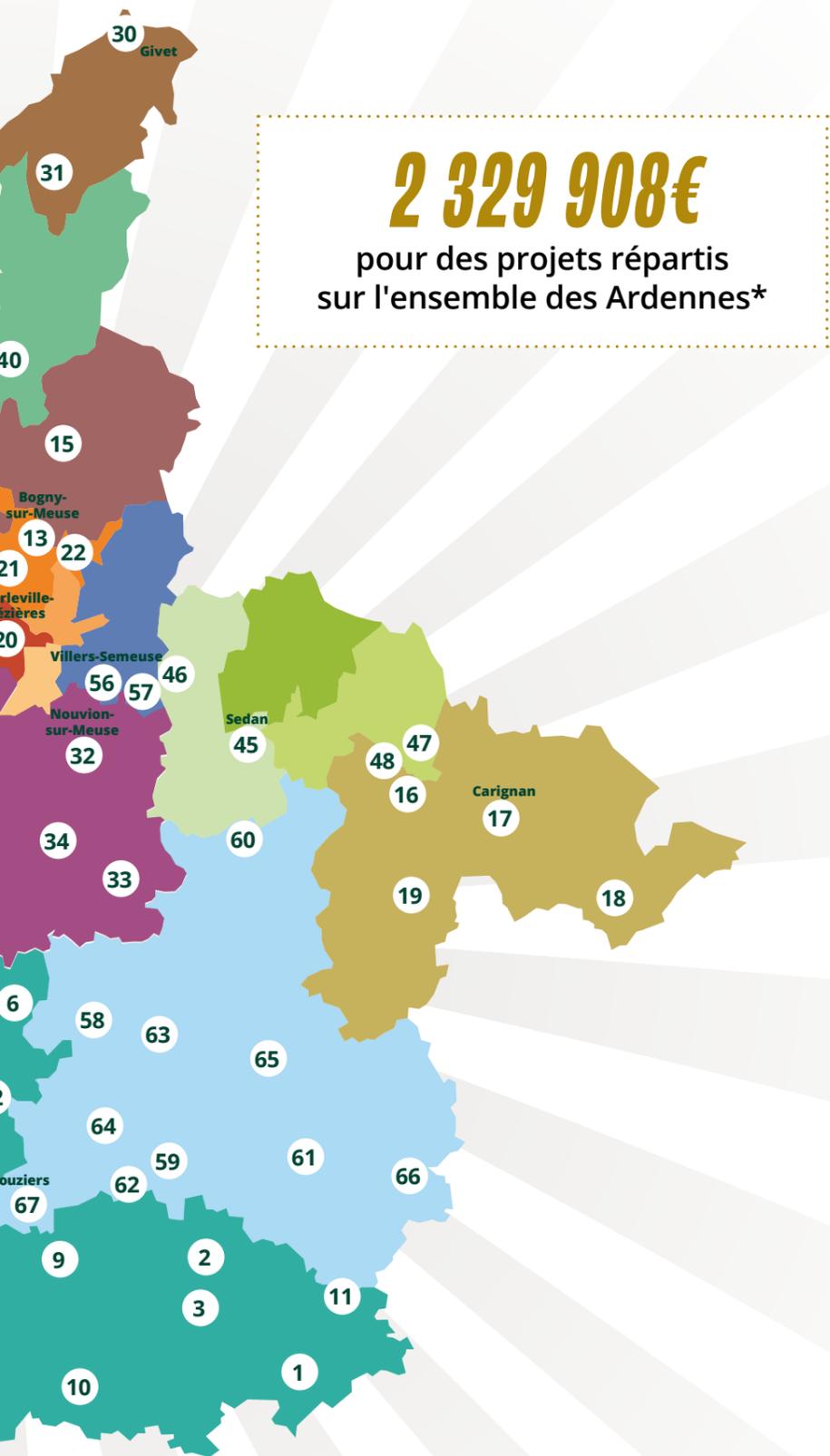
23. **Asfeld** : 4 000 € à l'association du Patrimoine Asfeldois pour l'organisation du festival international de viole de gambe 2024
24. **Bignicourt** : 10 606 € pour des travaux sur la RD925
25. **Blanzy-la-Salonnaise** : 46 829 € pour des travaux sur la RD18
26. **Château-Porcien** : 164 976 € pour des travaux sur la RD926
27. **Le Châtelet-sur-Retourne** : 27 952 € pour des travaux sur la RD925
28. **Juniville** : 3 650 € à l'Auberge Verlaine pour la saison culturelle du Musée Verlaine (expositions, conférences, concerts)
29. **Tagnon** : 11 015 € pour des travaux sur la RD38

● CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

30. **Givet** : 34 000 € au centre social l'Alliance
31. **Vireux-Wallerand** : 1 000 € à l'Association pour la Mémoire des Forces Françaises de l'Intérieur (AMFFI) pour la commémoration des 80 ans de la Libération des Ardenne sur la pointe de Givet
34 000 € au centre social Le Lien



* Les réalisations listées sur cette double page ne constituent pas une liste exhaustive.



● CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 32. **Nouvion-sur-Meuse** : 19 783 € pour des travaux sur la RD985
- 33. **Vendresse** : 34 220 € pour la réfection thermique de la Maison Caillet (9 logements)
- 34. **Villers-le-Tilleul** : 2 740 € pour des travaux sur la RD27

● CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 35. **Amagne** : 3 000 € à l'association Biscara Pour Toi et Moi pour la création de podcasts sur la sauvegarde de la mémoire des villages des Ardennes
- 36. **Nanteuil-sur-Aisne** : 3 000 € à l'association Nanteuil Animation pour l'organisation de la 22^e "Fête des Enfants"
- 37. **Rethel** : 1 000 € à l'association Solidarité Paysans Marne-Ardenne
1 000 € au club Rethel Sportif Escrime
53 500 € au club Roller Ardennes Pays Rethémois
- 38. **Sorbon** : 6 724 € pour des travaux sur la RD10

● CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 39. **Fumay** : 34 000 € au centre social Fumay Charnois Animation
- 40. **Revin** : 3 150 € à l'Association Revinoise d'Education et de Loisirs pour le projet "Le Triple 8", actions de médiation et de sensibilisation à la culture
12 000 € à la Compagnie des Mangeurs de Cercle pour le projet artistique de médiation culturelle « Hontes et fierté »
2 000 € à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse pour le financement d'un poste d'Intervenant Social en Gendarmerie

● CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 41. **Maubert-Fontaine** : 246 345 € pour des travaux sur la RD8043
- 42. **La Neuville-aux-Joûtes** : 10 888 € pour des travaux sur la RD34
3 500 € au Moto Club du Pavillon pour l'organisation des championnats de France vétérans de moto-cross et Grand-Est de quad
- 43. **Rocroi** : 3 990 € au Club Motocycliste du Plateau de Rocroi pour l'organisation de l'Enduro du plateau de Rocroi
- 44. **This** : 3 290 € pour des travaux sur la RD16

● CANTON DE SEDAN 1 — 9 COMMUNES

- 45. **Sedan** : 6 500 € à l'association Cuivres en Ardennes pour le 3e festival "Cuivres en Ardennes"
2 000 € à la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole pour le financement d'un poste d'Intervenant Social en Gendarmerie
5 164 € pour des travaux sur la RD106
- 46. **Vrigne-aux-Bois** : 1 000 € au Tennis Club

● CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 45. **Sedan** : 3 693 € à la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais pour les 600 ans du château fort (organisation d'un colloque, publication d'un ouvrage)
1 000 € au Canoë Kayak du Pays Sedanais
1 500 € à l'Aquarium Club Sedanais

● CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 47. **Pouru-Saint-Remy** : 6 600 € pour des travaux sur la RD117
- 48. **Pouru-Saint-Remy/Douzy** : 5 491 € pour des travaux sur la RD8043
- 45. **Sedan** : 1 400 € à l'association Nour pour la 8^e "Dictée pour tous" le 5 octobre prochain au collège Le Lac
17 448 € à l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale du Sedanais pour l'organisation de la 88^e Foire de Sedan
1 100 € au Hand Sedan Ardennes
4 500 € au Pétanque Club Les Capucins
3 000 € à la Société Mixte de Tir
40 000 € à la Ville pour les animations autour du 600^e anniversaire du château fort

● CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 49. **Chaumont-Porcien** : 10 423 € pour des travaux sur la RD8
- 50. **Chesnois-Auboncourt** : 800 € à l'association Vallées Animation pour la 29^e Fête des Cerises
- 51. **Dommercy** : 1 159 € à l'association La Dommercyenne pour l'organisation de "Jeux Inter-villages"
- 52. **Launois-sur-Vence** : 5 888 € à l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises pour la programmation 2024 de diffusion de spectacles vivants
1 000 € à l'association Les Sabots du Relais pour l'organisation de la Fête paysanne
- 53. **Liart** : 2 380 € à la compagnie L'Horloge Qui Ne Sonne Pas pour la création et la diffusion du spectacle "Par les soirs bleus d'été #2"
34 000 € au centre social Association Thiérache Ardennaise Animation
- 54. **Signy-l'Abbaye** : 8 000 € à l'association Ardenn'Rock pour l'organisation du festival "Ardenn'Rock"
34 000 € à la Médiathèque Centre Social Yves Coppens
1 230 € à l'Union nationale du sport scolaire pour l'organisation d'une journée de sports partagés à la Vénerie
- 55. **Vaux-Montreuil** : 5 159 € à la commune pour la rénovation d'un logement dans une ancienne ferme nouvellement acquise

● CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 56. **Lumes** : 4 974 € pour des travaux sur la RD33
- 57. **Vivier-au-Court** : 34 000 € à l'espace social et culturel Victor Hugo (centre social)

● CANTON DE VOUZIERS — 54 COMMUNES

- 58. **Bairon-et-ses-environs** : 1 000 € pour le Bairon Nautic Club
- 59. **Boult-aux-Bois** : 1 000 € à l'association Les Arts Aux Champs pour le 10e festival "Boult-aux-Bois & Cordes"
- 60. **Bulson** : 2 570 € pour des travaux sur la RD29
3 583 € pour des travaux sur la RD229
- 61. **Buzancy** : 6 539 € à la Société Omnisports Le Sanglier pour le 5e festival "Festibuz"
- 62. **La Croix-aux-Bois** : 8 030 € pour des travaux sur la RD947
- 63. **Les Petites-Armoises** : 1 143 € pour des travaux sur la RD12
- 64. **Quatre-Champs** : 43 673 € pour des travaux sur la RD977
- 65. **Saint-Pierremont** : 2 422 € pour des travaux sur la RD24
- 66. **Tailly** : 10 332 € pour des travaux sur la RD12
- 67. **Vouziers** : 34 000 € au centre social FJEPSC La Passerelle
5 000 € au Club Nautique Vouzinois
2 000 € à la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise pour le financement d'un poste d'Intervenant Social en Gendarmerie
3 879 € pour des travaux sur la RD983

COLLÈGES : RENTRÉE RÉUSSIE AVEC LE CD08 !

Alors que près de 12 000 collégiens ont effectué leur rentrée scolaire, le Conseil départemental a profité de la pause estivale pour mener des travaux dans les collèges. Objectif : offrir aux élèves une rentrée dans les meilleures conditions. En parallèle, le "Plan Ambition Collège" se poursuit, comme le rappelle le Président Noël Bourgeois, au cours d'un entretien.

Le Conseil départemental a engagé une réflexion sur l'évolution et l'adaptation de ses collèges. Quel est l'objectif de ce « Plan Ambition Collège » ?

Noël Bourgeois : « Comme son nom l'indique, c'est un plan ambitieux pour permettre d'accueillir les collégiens ardennais dans de très bonnes conditions, et leur offrir ainsi les meilleures chances de réussite et d'épanouissement. On a effectivement un certain nombre d'établissements vieillissants pour lesquels, si on faisait les travaux de mise aux normes, d'accessibilité, de sécurité, la facture se monterait à 75 millions €. C'est irréalisable. Et puis, on a aussi des établissements qui sont aujourd'hui à moitié vides. Donc on avait deux solutions : soit mettre la tête dans le sable, soit prendre le dossier à bras-le-corps et se donner les moyens de mettre en place ce Plan Ambition Collèges. C'est ce qu'on a souhaité faire ; depuis deux ans, nous avons donc pris des décisions, comme la fermeture du collège de Bogny-sur-Meuse et une restructuration complète du collège de Monthermé qui sera redimensionné pour accueillir la totalité des effectifs de Bogny, la fermeture du collège La Fontaine à Charleville-Mézières, et l'annonce de la fermeture du collège Salengro à Charleville, qui sera effective en juillet 2027.

La sous-occupation importante des locaux est une source de dépenses inutiles



« Le Plan Ambition Collège, ce n'est pas la réforme du moins, mais bien la réforme du plus : pour nos collégiens, pour nos personnels et pour le corps enseignant. »

Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental

puisque une grande part des dotations de fonctionnement est consacrée à l'entretien et la viabilisation de ces espaces sous-occupés. En plus, ce collège qui a été construit en 1972, est un bâtiment de type Pailleron. Cela ne convient plus, sur le plan de la sécurité notamment.

Donc, ce Plan se déroule, on y met des moyens, extrêmement importants ! Ce n'est pas un plan qui permettra dans l'immédiat de faire des économies, bien au contraire. Pour Bogny/Monthermé, l'opération va coûter environ 15 millions €.

Egalement, suite à la fermeture de La Fontaine, on a investi plus d'1 million € au collège Rouget de Lisle pour accueillir les élèves de La Fontaine, et ce n'est pas terminé.

Et pour Salengro, on restructure de manière importante le collège Léo Lagrange : là aussi, plusieurs millions d'euros seront à injecter pour permettre d'accueillir ces collégiens dans de très bonnes conditions. Pour la Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) qui existe aujourd'hui à Salengro et qui compte une soixantaine d'élèves, il y aura reconstruction d'une Segpa au collège Scamaroni. Bref, ce Plan Ambition Collège, ce n'est pas la réforme du moins, mais bien la réforme du plus. Plus pour nos collégiens, plus pour nos personnels qui travaillent dans ces établissements et pour le corps enseignant également. »



La carte scolaire et la répartition future des élèves dans les collèges, sont des sujets qui inquiètent les familles et les personnels des établissements. Que pouvez-vous dire à ce propos ?

N.B. : « Dans le Plan Ambition Collège, ce n'est pas uniquement le Conseil départemental mais l'ensemble des acteurs, qui sont concernés. La réflexion sur la carte scolaire se passe en concertation avec les collectivités, l'Education nationale, les parents d'élèves. Lorsqu'on décide d'une fermeture, tout est pris en compte dans l'intérêt des enfants et des familles. Suite à la fermeture de La Fontaine par exemple, nous avons mis en place une aide à la restauration pour les familles dont les enfants ont dû fréquenter la cantine. Pour Salengro, une phase de discussions et de concertation pour la future répartition des effectifs est engagée avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus des communes concernées. Le collège se situe à proximité de trois établissements -le collège Bayard, Léo Lagrange et Scamaroni- en capacité d'accueillir des élèves. Ces trois collèges feront l'objet de travaux d'amélioration du bâti et des espaces d'enseignement, pour améliorer justement les conditions d'accueil des collégiens. »

Vous avez rencontré le recteur de l'Académie, ainsi que la directrice académique. Qu'est-ce que le Département attend de l'Education nationale ?

N.B. : « Le Conseil départemental attend que l'Education nationale apporte sa contribution au Plan Ambition Collège, par le maintien des options qui sont proposées dans certains établissements notamment. Je pense aussi aux établissements type collège international, linguistique, qui doivent continuer d'exister. Et le recteur est tout à fait favorable à maintenir les options mais aussi, peut-être, à en créer d'autres. »

Il y a ce que fait le Département de manière obligatoire pour les collèges, mais il y a aussi toutes sortes d'actions volontaires qui sont menées par le CD08 pour les collégiens...

N.B. : « Oui, globalement, le Département est en charge du clos et du couvert, ainsi que des dotations de fonctionnement. Il faut savoir que l'ensemble des collèges coûte à la collectivité plus de 5 millions €, en fonctionnement. A côté de cela, il y a tout ce qu'on finance de manière totalement volontaire : les chèques culture que l'on offre à chaque collégien ardennais qui rentre en 6^e par exemple, ou la prise en charge des frais de transport pour que les collégiens puissent aller au cinéma ou visiter des sites de mémoire. Ce ne sont pas des actions extrêmement coûteuses, mais elles apportent un plus. Et surtout, elles s'adressent à tous les collégiens, personne ne reste au bord du chemin. »

ZOOM SUR...**UNE MULTITUDE D'ACTIONS AU SERVICE DES COLLÉGIENS**

Matériel, offres pédagogiques, bons plans sportifs ou culturels, kit de fournitures scolaires... à la rentrée et tout au long de l'année, le Conseil départemental est aux côtés des collégiens.

3 100 kits de rentrée pour les élèves de 6^e avec compas, équerre, rapporteur, règle...

1,3 million de repas élaborés chaque année

2 légumeries départementales pour proposer aux collégiens des repas frais et savoureux

Aide à la restauration scolaire pour les anciens élèves du collège La Fontaine arrivés à Rouget de Lisle

Remise d'un **chéquier-culture** d'une valeur de **40€** à tous les élèves de 6^e (collèges publics et privés)

Mise en œuvre du **Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle** (+ de 50 projets artistiques globalisés, résidences d'artistes...)

4 services éducatifs à destination des collégiens (Bibliothèque départementale, Archives départementales, Musée Guerre et Paix, Cellule archéologique)

Aide aux déplacements au Musée Guerre et Paix, dans les cinémas et les lieux culturels ardennais

1 appel à projets collégiens autour de thématiques, dans un but d'éveil à la citoyenneté. Les élèves concourent dans des catégories pour tenter de remporter une aide de 500 € de la part du Département.

Lutte contre la précarité menstruelle : installation de distributeurs de protections hygiéniques en libre-service dans chaque collège.

17 opérations « Bien manger, Bien Bouger, Bien s'informer » en 2024/25.

Les éducateurs sportifs du Département vont à la rencontre des élèves de 6^e et leur proposent des ateliers sportifs et pédagogiques autour de la diététique, du handisport et d'activités sportives méconnues.

Aide de 25 € à la première licence sportive pour les jeunes jusqu'à 12 ans (demande à effectuer sur www.cd08.fr)

16 sections sportives de collège financées (badminton, futsal, natation, golf, athlétisme, handball, basketball, football, VTT)

Soutien au sport scolaire (UNSS) à travers des subventions aux établissements

+ de 6 000 élèves de 6^e et 5^e concernés par l'aide à l'apprentissage de la natation

**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

**CHAQUE
JOUR
à vos côtés**

Le Schéma directeur des collèges numériques a progressivement permis de remplacer tous les équipements informatiques (postes pédagogiques et équipe administrative, salles multimédia, CDI, salles de cours...), de remettre à niveau le câblage informatique, de renouveler les équipements réseaux, de déployer la fibre et de développer le Wi-Fi, afin d'offrir un environnement informatique plus performant.

Le budget total consacré par le CD08 est de **7,7 millions € en investissement et 478 000 € de fonctionnement annuel**.

En chiffres :

- 3 300 PC déployés
- 780 bornes wifi installées
- 35 serveurs physiques et 100 machines virtuelles déployées
- 36 liaisons internet fibre optique
- 330 km de câbles tirés
- 55 classes mobiles (pc portable/tablette)
- 70 moyens d'impression (photocopieurs et multifonctions)
- 25 écrans numériques interactifs (ENI)

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES COLLEGIENS

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental fait vivre les cuisines des collèges publics et s'engage pour une alimentation saine, équilibrée et faisant la part belle aux produits locaux. L'ouverture d'une légumerie départementale à Attigny et les travaux de la demi-pension du collège de Nouvion-sur-Meuse confirment cette volonté forte.

UNE SECONDE LÉGUMERIE DÉPARTEMENTALE EN SERVICE !

Après l'ouverture, à la rentrée 2019, d'une première légumerie au collège Le Lac à Sedan, une seconde va prochainement être mise en service, au collège Eva Thomé d'Attigny.

Dans une légumerie, les légumes sont lavés, épluchés et découpés en fonction des besoins des équipes de cuisine des collèges, puis mis sous vide pour être livrés, préparés et consommés en restauration collective. Carottes râpées ou en rondelles, choux ou oignons émincés, pommes de terre en cubes ou en rondelles, les étapes

réalisées par les agents de légumerie départementale facilitent l'utilisation quotidienne de légumes frais par les cuisiniers de collège.

A Sedan, la légumerie approvisionne 12 collèges situés à proximité et a traité au cours de l'année scolaire 2023/2024, plus de 40 tonnes de fruits et légumes, dont un quart de produits locaux. La légumerie départementale située à Attigny aura vocation à suivre le même développement et sera progressivement amenée à alimenter les établissements du Sud-Ardenne.



NOUVION-SUR-MEUSE : BIENTÔT UNE NOUVELLE DEMI-PENSION

Gros chantier en cours, au collège Val de Meuse, où le Conseil départemental a démarré cet été des travaux de réhabilitation et de réaménagement de l'ensemble de la demi-pension.

Ici, l'équipe de cuisine élabore plus de 400 repas par jour, dans des espaces qui ne sont désormais plus en adéquation avec les besoins. Des travaux d'envergure vont donc permettre de réaménager les espaces tout en repensant les flux de circulation. Après avoir procédé cet été au désamiantage des sols et de la salle de restauration, des aménagements provisoires seront créés permettant, d'une part, de garantir l'utilisation du réfectoire durant les travaux, et d'autre part de bien séparer l'emprise des travaux des zones accessibles aux

utilisateurs, afin d'éviter les croisements de flux. En parallèle, le Département va procéder à d'autres opérations : révision du réseau d'alimentation générale électrique du collège, remplacement de tous les réseaux présents dans le vide-sanitaire, amélioration de l'acoustique et de l'éclairage de la salle de restauration, isolation thermique de la demi-pension...

Les travaux se termineront en septembre 2025, juste avant la rentrée. Ainsi, pour assurer la partie restauration durant cette année scolaire, une cuisine provisoire a été installée à l'extérieur du bâtiment. Les travaux pourront donc se dérouler sans gêner les équipes de cuisine et les élèves.

Cette opération d'envergure est estimée à 2,6 millions €.

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

21,8 millions €

POUR LE FONCTIONNEMENT
(eau, énergie, entretien...)

dont 4,5 millions € de dotations
de fonctionnement pour les
collèges publics

10,3 millions €

POUR L'INVESTISSEMENT

dans les 34 collèges publics

33

RESTAURANTS SCOLAIRES

gérés par le CD08



Au collège Rouget de Lisle, à Charleville-Mézières, le Conseil départemental a rénové le CDI.

ZOOM SUR...

LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Salle de cours adaptée, faite maison. Au CD08, les travaux qui ne nécessitent pas d'être confiés à un architecte, sont réalisés en interne, par les services. C'est ce qui s'est passé au **collège de Vrigne-aux-Bois** cet été, où une équipe d'ATTEE (agents techniques des collèges) s'est attelée à recréer une salle de classe au rez-de-chaussée accessible pour un élève en fauteuil.

« On a repris 60 m² sur le hall d'accueil pour créer cette salle. L'électricité, le placo, les peintures, on a tout fait avec l'aide des collègues de la brigade mobile, explique Jacky Joonekindt, agent technique au collège. C'est valorisant ces travaux, parce qu'on sait que c'est utile. C'est même indispensable dans le cas présent. Et puis même, au-delà de la question de l'accessibilité, moi j'ai toujours considéré que les gamins doivent vivre dans un collège accueillant, attractif. L'intérieur, les façades, doivent être propres, c'est important. »

Rendre tous les collèges accessibles aux personnes en situation de handicap, voilà un autre défi du CD08 pour améliorer le quotidien des élèves et des personnels dans les établissements. Les travaux prévus cette année et en 2025 concernent 3 collèges (Grandpré, Raucourt et Asfeld) pour lesquels le Département consacre 1,31 million €.

A Grandpré, le projet comprend la rénovation des sanitaires des élèves, l'aménagement des bureaux de l'administration, la création de rampes et le remplacement de l'ascenseur vétuste.

A Raucourt, il s'agit de mettre aux normes les sanitaires, d'aménager les locaux de l'administration et de l'infirmerie, de traiter les escaliers et de remplacer l'ascenseur.

A Asfeld, l'opération prévoit la mise au gabarit des portes et des escaliers et la création d'un sanitaire accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : 7 MILLIONS € ENGAGÉS

Devant l'augmentation des factures de l'énergie, les élus du Département ont acté au mois de juin la réalisation de travaux pour permettre de réduire ces dépenses. Des opérations vont ainsi être menées pour améliorer les performances énergétiques des collèges, l'objectif étant de **réduire d'au moins 60% les consommations de référence**. Remplacement de menuiseries, rénovation de toitures, isolation de façades... au total, **c'est plus de 7 millions € de travaux qui seront engagés**.

Pour l'heure, les deux premiers collèges à inaugurer ce programme d'opérations sont **Léo Lagrange et Rouget de Lisle**, à Charleville-Mézières. Suivront ceux de **Vrigne-aux-Bois et Juniville**, dont les études thermiques étaient attendues pour cet été. Viendra ensuite, en 2025, la rénovation thermique des collèges de **Rethel**

(remplacement des menuiseries) et **Rimbaud** de Charleville-Mézières (remplacement des menuiseries du gymnase).

TOITURE VERTE

A **Rocroi**, cet été, le collège a bénéficié d'un lifting peu banal : il s'agissait, dans le cadre de la réfection du toit de l'établissement, de créer une toiture végétalisée. « La végétalisation est une obligation de la ville de Rocroi en tant que petite cité de caractère », précise la Direction du Patrimoine Immobilier du CD08.

Le chantier, qui a démarré début juillet, a duré plusieurs semaines pendant lesquelles se sont enchaînées : la dépose du complexe d'étanchéité existant, la mise en place d'un nouvel isolant pour une meilleure performance thermique, l'installation d'un nouveau complexe d'étanchéité, et donc la création d'une toiture végétalisée.

COLLÈGES : DES TRAVAUX PRÈS DE CHEZ VOUS

- Étude de conception du futur établissement de **Monthermé**
- Début des études de rénovation au collège de **Grandpré**
- Rénovation thermique, toitures, menuiseries : **Léo Lagrange et Rouget de Lisle** (Charleville-Mézières), **Juniville et Vrigne-aux-Bois**
- Etudes des travaux de rénovation thermique : **Rimbaud** (Charleville-Mézières) et **Rethel**
- Rénovation des toitures : **Scamaroni et Rimbaud** (Charleville-Mézières), **Carignan, Le Lac (Sedan), Signy l'Abbaye, Liart et Givet**
- Rénovation des verrières : **Signy-le-Petit**
- Remplacement des menuiseries : **Vireux-Wallerand et Rethel**
- Rénovation de chaufferies pour passage au chauffage urbain : **Rimbaud, Jean Macé et Rouget de Lisle** (Charleville-Mézières), **Signy l'Abbaye**
- Etudes de conception pour rénovation complète de chaufferies : **Sault-lès-Rethel, Signy-le-Petit, Liart, Douzy, Fumay, Bayard** (Charleville-Mézières)
- Construction d'un préau : **Rimogne**
- Préaux en étude : **Bayard** (Charleville-Mézières), **Signy l'Abbaye, Asfeld et Sault-lès-Rethel**
- Actions relatives aux demi-pensions : **Nouvion-sur-Meuse, Signy l'Abbaye et Rimbaud** (Charleville-Mézières)

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

303

AGENTS

(maintenance, entretien,
restauration scolaire)

travaillent dans les collèges publics dans 4 grands domaines : la restauration, la maintenance, l'accueil et l'entretien. Appelés ATTEE (Agents Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement), ils regroupent des cuisiniers, des agents polyvalents de restauration ou d'entretien, des brigadiers polyvalents, des agents d'accueil ou de maintenance.

Répartis sur l'ensemble des collèges du territoire, ils œuvrent au quotidien pour apporter aux élèves et aux personnels des établissements des conditions de travail agréables.

Agenda

COURSE PÉDESTRE SEDAN-CHARLEVILLE

— 6 OCTOBRE

Sedan

Marquée par son côté populaire, son ambiance chaleureuse et la sympathie de son public aux cris encourageants, le Sedan-Charleville est la plus ancienne course pédestre de ville à ville de France. En plus des spectateurs enthousiastes, des animations musicales viennent agrémenter la course, qui dépasse régulièrement les 3 000 participants.

+ D'INFOS : www.sedan-charleville.fr



ONE FOR U2 CONCERT ANNIVERSAIRE

— 12 OCTOBRE

Monthermé

One For U2, c'est la rencontre inattendue d'une voix, d'une guitare et d'un violoncelle autour du répertoire du groupe irlandais U2. Pour marquer les 5 ans de cette formation, un concert anniversaire est organisé à Monthermé.

+ D'INFOS ET RÉSERVATIONS : auprès de la médiathèque de Monthermé : 03 24 53 07 50



29^E NUIT DU JAZZ

— 12 OCTOBRE

Charleville-Mézières

Rendez-vous au 75 Forest Avenue à Charleville-Mézières pour une soirée avec Les Haricots Rouges, groupe ambassadeur du jazz Nouvelle-Orléans qui compte, en 50 ans de carrière, plus de 5 000 concerts à son actif !

+ D'INFOS : www.75forestavenue.com



HALLOWEEN AU DOMAINE DE VENDRESSE

— 31 OCTOBRE

Vendresse

Venez frissonner en famille au Domaine de Vendresse ! Animations sur le thème de l'automne et d'Halloween, grand jeu horrifique, bricolages monstrueux et, bien entendu, distribution de bonbons... tous les ingrédients sont réunis pour passer un terrifiant bon moment.

+ D'INFOS : www.domaine-de-vendresse.fr



HALLOWEEN À LA CASSINE EN ARDENNE[®]

— 2 NOVEMBRE

La Cassine

A la nuit tombée, dans l'ancien Couvent des Cordeliers, les moines organisent un bal où tout peut arriver... Commencez par une visite guidée hantée du site et finissez la soirée avec un vrai bal d'Halloween.

+ D'INFOS : www.la-cassine.com



"SI L'ABBAYE M'ÉTAIT CONTÉE"

— 2 NOVEMBRE

Châtel-Chéhéry

Rendez-vous à l'abbaye de Châtel-Chéhéry, où les hautes pièces du 18^e siècle, uniquement éclairées à la bougie, laisseront place aux ombres anciennes et à toutes les fantasmagories. Une belle façon de soutenir une extraordinaire initiative de rénovation d'une abbaye, petite-fille de celle de Clairvaux.

+ D'INFOS : www.lestourellesvouziers.com



FOIRE AUX OIGNONS DE GIVET

— 11 NOVEMBRE

Givet

La Foire aux oignons de Givet est une manifestation annuelle qui se déroule chaque 11 novembre. Durant cette journée, environ 500 camelots venus des quatre coins de la France s'installent dans les rues principales de la ville.

+ D'INFOS : www.ardennes.com



EXPOSITION POUR LE 600^E ANNIVERSAIRE DU CHÂTEAU DE SEDAN

— JUSQU'AU 5 JANVIER

Sedan

Tout au long de l'année 2023/2024, les enfants des écoles de Sedan ont travaillé avec des membres du CARA, le Centre Ardennais de Recherches Archéologiques, autour de l'archéologie du bâti en prenant pour exemple le château fort de Sedan. Venez découvrir les travaux réalisés par les élèves et découvrez le château à travers le regard d'archéologues en herbe.

+ D'INFOS : <https://sedan.fr>



LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

L'ART DE SE DÉFAUSSER DE SES RESPONSABILITÉS

Après la dissolution de l'Assemblée, la France a vécu une jolie parenthèse le temps des Jeux Olympiques et Paralympiques. Mais pendant ce moment d'union de notre pays derrière tous ses sportifs, une petite musique se diffusait : l'état des finances du pays est alarmant. Les médias ont relayé les éléments de langage de l'Etat, désignant les collectivités locales comme responsables du déficit abyssal des finances publiques. Cette allégation pourrait prêter à sourire si la ficelle n'était pas si grosse.

Tel Merlin l'Enchanteur, l'Etat occulte le fait que les dépenses des collectivités, surtout celles des Départements, sont d'abord dues aux décisions qu'il prend lui-même. Il est facile de faire oublier que les dépenses sociales sont très loin d'être compensées totalement, comme le prévoit la Loi. Il est facile de cacher aux citoyens qu'une augmentation du RSA, du point d'indice de la fonction publique, du SMIC, sont autant de charges supplémentaires qu'il impose.

Au fil des années l'Etat est devenu le champion de la générosité avec l'argent des autres. En 2024 ses décisions coûtent 17 millions d'€ de plus au Département des Ardennes, sans concertation ni compensation.

Aujourd'hui les finances publiques sont exsangues. S'il est facile de pointer du doigt un coupable idéal, les solutions seront plus difficiles à trouver. L'Etat pourrait s'infliger le travail que s'imposent déjà les collectivités qu'il critique : examiner le budget ligne par ligne et s'interroger sur la nécessité de chaque dépense. Cela peut paraître simpliste, mais ce serait plus efficace pour le pays.

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELOOT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

RESTER À VOS CÔTÉS !

Le département des Ardennes fait face à de nombreux défis, à la fois démographiques et financiers, qui impactent directement ses habitants.

La chute de la population selon les projections de l'INSEE pourrait être de 30 % d'ici 2070, soit une perte de 81 000 habitants avec un tiers des Ardennais âgés de 65 ans ou plus. En parallèle, la paupérisation des habitants s'accroît, par exemple 12% d'entre eux éprouvent des difficultés à pourvoir à leurs besoins énergétiques. C'est un constat qui est fait au quotidien par les élus locaux. Dans le même temps, le budget du Conseil départemental est de plus en plus compliqué à équilibrer et, l'Etat annonçant la nécessité de 20 milliards d'économie, on ne peut que redouter l'impact négatif que cela va avoir sur les futures dotations...

L'avenir s'annonce très difficile, les marges de manœuvre se restreignent drastiquement.

Cependant, malgré ce contexte, le soutien aux Ardennais les plus fragiles doit rester au cœur de nos préoccupations. Il est donc crucial pour notre collectivité à la fois de maintenir les moyens qui permettent la cohésion sociale avec entre autres les aides aux associations, et, de poursuivre des politiques publiques proactives en investissant en particulier dans un cadre éducatif de grande qualité car la jeunesse est notre avenir.

Plus que jamais, le Département doit rester chaque jour à vos côtés !

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE